

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)

Trente-troisième session

ABUJA, NIGERIA & EN LIGNE (SESSION HYBRIDE)

13 – 17 septembre 2021

POINT 7. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE : Présentation du Réseau international d'experts en environnement MAB UNESCO "Réseau UNESCO pour la Terre".

1. Contexte

Le 1er décembre 2020, Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO a lancé un Fonds d'affectation spéciale multipartenaires « Réseau d'experts internationaux de l'environnement de l'UNESCO - le Réseau UNESCO pour la Terre » avec un objectif de mobilisation de ressources mondiales de 20 millions de dollars sur une période initiale de 4 années.

Le Fonds est entré en vigueur avec la signature d'un accord de financement entre l'Italie, premier donateur et partenaire fondateur, et l'UNESCO, avec une contribution de 3,9 millions de dollars sur trois ans.

Le Fonds offre une plateforme de coopération internationale dans le domaine de la biodiversité, des océans et du changement climatique entre les experts et les États membres de l'UNESCO, ouvrant la porte à des actions transformatrices au sein des territoires pour régénérer les relations homme/nature et restaurer les écosystèmes, conserver l'harmonie des écosystèmes et amplifier le pouvoir de jeunesse, qui sont les trois piliers des actions stratégiques de l'UNESCO pour la biodiversité.

2. Objectif du Réseau UNESCO pour la Terre

Grâce au "Réseau UNESCO d'experts internationaux en environnement", une formation sera dispensée en matière de restauration et de conservation des écosystèmes dans les

réserves de biosphère, les géoparcs et les sites du patrimoine naturel. Le programme vise également à régénérer la relation entre l'homme et la nature par la promotion de bonnes pratiques, de connaissances et de savoir-faire respectueux de la biodiversité, ainsi que des éléments du patrimoine immatériel liés aux connaissances et pratiques locales et autochtones.

Les principaux objectifs du programme sont centrés sur :

- (i) le soutien aux capacités de gestion, de restauration et de résilience des écosystèmes dans les sites désignés par l'UNESCO (ou les sites en cours de désignation), par la formation et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques ;
- (ii) l'atténuation et l'adaptation des écosystèmes aux effets du changement climatique ;
- (iii) le soutien aux jeunes et aux communautés locales pour un changement transformateur des valeurs et des pratiques.

Ce programme permettra de créer un réseau unique d'experts, y compris des jeunes, pour soutenir les sites désignés par l'UNESCO et démontrer que vivre en harmonie avec la nature est déjà possible.

3. Défis et besoins globaux

Le défi consiste à transformer et à reconstruire les relations entre l'homme et la nature (notamment en restaurant les écosystèmes dégradés) par le biais de l'éducation, de la science, de la culture, des connaissances locales et autochtones, sur la base de valeurs partagées (confiance, solidarité, respect de la diversité, long terme...). L'UNESCO peut fournir des exemples inspirants de vie en harmonie avec la nature en s'appuyant sur le réseau unique de sites tels que les réserves de biosphère, les sites du patrimoine mondial et les géoparcs mondiaux de l'UNESCO pour conserver et utiliser durablement les écosystèmes clés de la planète en mobilisant les connaissances, les pratiques et le savoir-faire de citoyens et de partenaires engagés.

Le réseau contribuera à garantir l'accès à cette diversité de connaissances, à créer des opportunités et à les traduire en actions afin d'impliquer les parties prenantes et de responsabiliser les jeunes et les générations futures grâce aux réseaux de sites de l'UNESCO et au réseau international d'experts. L'UNESCO peut fournir une expertise, des connaissances pratiques et un savoir-faire qui peuvent aider les États membres à aborder ces questions interdépendantes.

Le Réseau donnera la priorité aux approches sensibles au genre dans l'ensemble de ses composantes. Les filles et les femmes seront consultées et impliquées dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme. Le programme veillera à ce que les partenaires s'engagent à promouvoir les droits humains des filles et

l'égalité des sexes. L'analyse situationnelle des sites accordera une attention particulière aux problèmes socio-écologiques spécifiques auxquels sont confrontées les filles et les femmes, ainsi qu'aux modèles d'inégalité entre les sexes dans chacun de nos sites d'étude. Des indicateurs sensibles au genre seront développés, le cas échéant.

Le réseau offrira également l'occasion de s'engager avec des scientifiques en début de carrière, des experts et des détenteurs de connaissances et se concentrera en particulier sur la mobilisation des jeunes dans les différents sites, afin de préparer une base solide pour l'interaction avec les générations futures. Un appel à volontaires sera lancé fin juillet et correspondra aux besoins exprimés par les sites.

4. Stratégie et gouvernance

La création d'un fonds d'affectation spéciale multipartenaires "Réseau UNESCO pour la Terre" est conforme à la stratégie de l'UNESCO pour la biodiversité et contribuera aux objectifs de l'accord de Paris sur le climat et du cadre mondial pour la biodiversité après 2020, ainsi qu'aux deux décennies des Nations unies pour la restauration des écosystèmes et l'océanographie.

Le Fonds d'affectation spéciale multipartenaires " Réseau UNESCO pour la Terre " est guidé par un comité directeur composé de représentants de l'UNESCO et des donateurs, ainsi que par un comité scientifique composé de neuf experts internationaux chargés de fournir des orientations stratégiques et scientifiques (voir annexe 1). Lors de leur réunion du 22 juillet 2021 à Naples, les ministres de l'environnement du G20 ont publié un communiqué qui apporte leur soutien au Réseau.

Le Conseil du MAB est invité :

à exprimer sa haute appréciation au gouvernement italien pour son financement catalytique et très généreux.

à encourager les États membres, ainsi que les autres donateurs publics et privés, à partager l'engagement de l'UNESCO et du gouvernement italien envers ces valeurs et ces objectifs en soutenant la mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO en matière de biodiversité et en participant au Fonds fiduciaire multipartenaires.